

I. GENERALITÉS

Les présentes « Conditions Particulières de vente en ligne de la redevance nordique » s'appliquent à l'ensemble des redevances d'accès au domaine nordique vendues sur internet (ci-après dénommées les « redevances d'accès » ou « Nordic Pass ») par la Commune du domaine Nordique de Champagny-en-Vanoise (ci-après dénommée le « Gestionnaire ») sur le site du Gestionnaire ou de ses partenaires, et donnant accès :

- Au domaine nordique de Champagny-en-Vanoise pour les redevances d'accès locales.
- A tous les domaines nordiques du département de Savoie adhérents à Savoie Nordic pour les redevances d'accès Savoie.
- A tous les domaines nordiques adhérents à Nordic France pour les redevances d'accès nationales.

Les redevances d'accès sont instituées conformément aux articles L2333-81, L2333-82 et L2333-83 du code général des collectivités territoriales. Son produit ne peut être affecté que pour des actions relatives à la gestion, au développement, à la promotion du domaine nordique, notamment :

- L'entretien des pistes de ski de fond, itinéraires raquettes et autres aménagements (aires ludiques, pistes de luge, pistes de traîneaux...),
- L'extension du réseau de pistes,
- Des opérations assurant le développement et la promotion du ski de fond,
- La mise en sécurité des pratiquants et la proposition de différents services (salle hors sac...),
- La mutualisation de moyens via les Associations de coordination des activités nordiques telles que décrites dans les articles L342- 27 à L342-29 du Code du Tourisme.

Les redevances d'accès permettent l'accès au domaine nordique sécurisé, balisé et damé, pendant la période et les heures d'ouverture du domaine. Concernant le domaine de Champagny, l'ouverture est fixée du 19/12/2020 au 23/04/2021 de 9h à 17h, sous réserve des conditions d'enneigement et de sécurité suffisantes.

L'utilisateur doit être porteur de la redevance tout au long de sa présence sur les pistes. La redevance est à présenter à chaque contrôle effectué par le personnel du service des pistes. Toutes les redevances sont strictement personnelles, incessibles et intransmissibles. Lors d'un contrôle par les personnels du service des pistes, en cas de constat d'absence de redevance ou d'usage détourné ou falsifié, la collectivité locale support peut décider d'appliquer des tarifs majorés.

Ces conditions d'utilisations ne sont pas exhaustives, et il convient de se renseigner auprès de chaque domaine nordique.

S'acquitter de la redevance d'accès via la plateforme de vente en ligne, implique l'adhésion de la personne (ci-dénotmée après le « client ») aux présentes conditions de vente. Si une disposition des présentes conditions de vente venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur considéré et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Il appartient au client de s'informer sur les tarifs des redevances d'accès et le cas échéant des supports proposés et de sélectionner le plus adapté. Le Gestionnaire ne peut être tenu pour responsable du choix du client.

Ces Conditions Générales de Vente s'adressent à la clientèle constituée de particuliers, elles concernent à titre exclusif les personnes physiques " non commerçantes ".

Elles pourront être modifiées unilatéralement par le Gestionnaire sans préavis.

Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Aucune disposition contraire de vente ne saurait être opposée au Gestionnaire si elle n'a pas été préalablement et

expressément acceptée par le Gestionnaire.
Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

Conformément à l'article 1369-4 du Code civil, l'ensemble de ces conditions est mis à la disposition du client, qui a la possibilité de les télécharger depuis le site web.

II. PRODUITS PROPOSÉS EN VENTE EN LIGNE

Support de la redevance nordique :

En fonction de la catégorie, de la durée et du domaine nordique, la redevance d'accès est délivrée sur :

- Un support rigide pour la redevance concernant uniquement le domaine de Champagne-en-Vanoise
- Une « carte à puce (RFID) » pour les redevances départementales et nationales

Les "cartes à puce RFID" font l'objet d'une vente non remboursable au tarif de 1€, inclus dans le prix de vente affiché.

Photographie :

L'achat des différents titres de la redevance nordique nécessite une photographie du titulaire (type photo Carte Nationale d'Identité) - récente, de face, sans lunette de soleil, ni couvre-chef - via un téléchargement lors de la commande.

A défaut la redevance nordique commandée ne pourra pas être délivrée.

Une notification par e-mail informera le client si la photographie qu'il a transmise ne satisfait pas aux critères énoncés ci-dessus. Le client devra alors renvoyer une nouvelle photo par retour de mail en précisant son nom, prénom et numéro de commande.

Cette photographie sera conservée par le Gestionnaire ou ses partenaires dans son système informatique de billetterie, pour faciliter les éventuelles rééditions et le contrôle de la Redevance d'accès, sauf opposition de la part du client (Cf. paragraphe « Protection des données à caractère personnel »).

Propriété :

Les Redevances d'accès concernées par le présent règlement de service sont strictement personnelles : elles sont incessibles et intransmissibles. Le Gestionnaire se réserve le droit de confisquer les redevances d'accès utilisées par une personne qui n'en est pas la propriétaire.

Justificatif de vente :

Chaque émission de redevance d'accès donne lieu à la remise d'un justificatif de vente sur lequel figurent les informations relatives au produit acheté. Ce justificatif sera envoyé lors de chaque achat à l'adresse mail indiquée lors de la commande.

Assurance :

Les redevances d'accès sont vendues sans assurance. La souscription d'une assurance n'est pas disponible sur la plateforme Web. Elle est disponible sur les sites Internet des sociétés d'assurance dédiées (voir conditions selon les sociétés d'assurance) ou auprès des sites nordiques.

III. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros. Le prix des redevances d'accès commandées est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire à distance (CB, Visa, Mastercard).

L'achat à distance de redevances nordiques s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet : www.champagny-nordic.fr.

La vente en ligne concerne les redevances nordiques suivantes :

Tarif préventes du 14/10/2020 au 17/11/2020 :

- Nordic Pass NATIONAL Adulte 180,00 € plus support RFID 1.00 € soit **181 €**
A partir de 17 ans Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques français hors Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques
- Nordic Pass NATIONAL Jeune 60,00 € plus support RFID 1.00 € soit **61 €**
de 6 à 16 ans le jour de l'achat Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques français hors Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques
- Nordic Pass 73 Adulte 114,00 € plus support RFID 1.00 € soit **115 €**
A partir de 17 ans Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques de Savoie Nordic
- Nordic Pass 73 Jeune 44,00 € plus support RFID 1.00 € soit **45 €**
de 6 à 16 ans le jour de l'achat Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques de Savoie Nordic
- Nordic Pass Saison Champagne Adulte **40 €**
A partir de 17 ans le jour de l'achat, redevance annuelle valable sur le site sélectionné lors de l'achat
- Nordic Pass Saison Champagne Enfant / Senior **20 €**
Entre 6 et 16 ans, ou à partir de 70 ans, le jour de l'achat, redevance annuelle valable sur le site sélectionné lors de l'achat

Tarif du 18/11/2020 à la fermeture des domaines nordiques (au plus tard le 25/04/2021) :

- Nordic Pass NATIONAL Adulte 210,00 € plus support RFID 1.00 € soit **211 €**
A partir de 17 ans Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques français hors Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques
- Nordic Pass NATIONAL Jeune 70,00 € plus support RFID 1.00 € soit **71 €**
de 6 à 16 ans le jour de l'achat Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques français hors Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques
- Nordic Pass 73 Adulte 136 € plus support RFID 1.00 € soit **137 €**
A partir de 17 ans Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques de Savoie Nordic
- Nordic Pass 73 Jeune 50 € plus support RFID 1.00 € soit **51 €**
de 6 à 16 ans le jour de l'achat Redevance annuelle valable sur l'ensemble des sites nordiques de Savoie Nordic
- Nordic Pass Saison Champagne Adulte **55 €**
A partir de 17 ans le jour de l'achat, redevance annuelle valable sur le site sélectionné lors de l'achat
- Nordic Pass Saison Champagne Enfant / Senior **30 €**
Entre 6 et 16 ans, ou à partir de 70 ans, le jour de l'achat, redevance annuelle valable sur le site sélectionné lors de l'achat

Avant 6 ans, le forfait est gratuit et est à demander à l'accueil.

Le paiement par carte bancaire est sécurisé via le système PAYZEN. Le paiement est effectué en paiement immédiat. À aucun moment, le Gestionnaire ni ses partenaires n'ont connaissance des numéros de carte bancaire que le client doit fournir. Le paiement se fait via un partenaire HelloAsso qui **par défaut** propose une contribution forfaitaire. Cette contribution peut être annulée au moment du paiement.

Le gestionnaire est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de la commande a été effectué sur son compte. Toute commande vaut acceptation des tarifs et du service. Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le client, le gestionnaire accusera réception de cette commande par mail et traitera la commande.

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la

commande par le client vaut preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur les modules de vente en ligne concernés. Le client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande.

Pour finaliser la commande, le client doit accepter dans le formulaire en ligne les présentes Conditions Particulières de Vente en ligne de la redevance nordique.

Conformément à l'article 1369-5 du Code Civil : le client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

IV. RECLAMATION ET MODIFICATION DE COMMANDE

Conformément à l'article L. 121-20 du Code de la consommation, « le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours francs pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception, le cas échéant, des frais de retours ». Le délai de 14 jours court à compter de l'acceptation de l'offre, c'est-à-dire la validation de commande sur le site champagny-nordic.fr.

Le droit de rétractation peut être exercé en contactant la Commune du domaine Nordique de Champagny par mail à contact@mairie-champagny.fr.

Conformément à l'article L. 121-20-2 du Code de la consommation, ce droit de rétractation ne peut être exercé pour les frais de dossier ou frais d'envoi. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susmentionné, seul le prix de la redevance sera remboursé, les frais de retour restent à la charge du Client.

Dans le cas d'une erreur de saisie dans le support, ou en cas de mauvais choix de produit par le client, l'exploitant ne saurait être tenu responsable d'une erreur qui engage la vigilance du client.

Après le délai de rétractation légal, toute demande de modification de commande doit être adressée à la Commune du domaine Nordique de Champagny par courrier (Commune du domaine Nordique de Champagny, Mairie, 73350 Champagny-en-Vanoise) ou par mail à contact@mairie-champagny.fr.

La Commune se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande du client selon les raisons de la demande.

En cas d'acceptation, le remboursement de la commande sera effectué par virement bancaire déduction faite des frais de dossiers et de traitement.

V. RECUPERATION DE LA COMMANDE

- Pour les Nordic Pass NATIONAL et 73 : Livraison par courrier au domicile du client des redevances d'accès commandées. Le pli contenant la commande sera composé des titres commandés et payés par le client, d'une facture acquittée. La commande sera envoyée à l'adresse renseignée par le client dans un délai maximum de 10 jours ouvrés (une fois la commande validée, avec la photographie correcte).
- Pour les Nordic Pass Saison Champagny : le client peut récupérer sa commande à la caisse du site nordique correspondant à la redevance achetée. Il devra tenir compte des périodes et horaires d'ouverture des caisses. Le client doit présenter le mail récapitulatif/de confirmation et les justificatifs éventuels lors de son passage. Le client recevra en échange les titres de redevance nordique commandés.

VI. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

Le Gestionnaire n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne de la redevance nordique (achat ou rechargement). La responsabilité du Gestionnaire ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation de matériel informatique non mis à jour, du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou à la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

VII. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client n'acquiert aucun droit de propriété ou d'usage et ne pourra utiliser les dénominations, signes, emblèmes, logos, marques, droit d'auteur et autres signes ou autres droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle du Gestionnaire.

VIII. PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les données à caractère personnel demandées lors de la passation de la commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL, site web en HTTPS. Les informations concernant le client, transmises lors de la commande sont recueillies par le Gestionnaire. Toutes les données bancaires demandées au client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage. Le protocole utilisé est SSL couplé à de la monétique bancaire.

L'ensemble des informations qui sont demandées par le Gestionnaire pour la délivrance de la Redevance d'accès est obligatoire.

Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission de la Redevance d'accès ne pourra pas intervenir.

Le client dispose du droit d'accéder aux données le concernant, de les faire rectifier ou effacer, de les transférer ou de les faire transférer à un tiers, d'en obtenir la limitation du traitement ou de s'opposer à ce traitement. Il peut mettre en œuvre ces droits en contactant la Commune du domaine Nordique de Champagne, Mairie, 73350 Champagne-en-vanoise.

Cette demande pourra également être transmise par internet à l'adresse suivante : contact@mairie-champagny.fr.

Le client dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés. Les coordonnées de la CNIL sont disponibles sur le site internet www.cnil.fr.

En application de l'article 90 du décret n°2005-1309 du 20 octobre 2005, toute personne peut recevoir les informations du présent paragraphe sur un support écrit, après une simple demande orale ou écrite auprès du service susvisé.

Enfin, il est rappelé que le client a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à l'article L121- 34 du Code de la consommation. (<http://www.bloctel.gouv.fr>).

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige, les parties s'obligent à recourir à une procédure de conciliation préalable à toute procédure contentieuse. A défaut d'accord, le litige sera soumis au tribunal compétent.

Fait à Champagne le 13/10/2020